

Prévention des grossesses précoces en milieu scolaire en Côte d'Ivoire

**Présentation des principaux faits
&
implications pour le plaidoyer**

●●●● Grossesses précoces en milieu scolaire : Ampleur et réponses programmatiques

CHIFFRES

4.000 et 5.000 cas annuels depuis 2013
dont 1/3 dans le primaire et avant 14 ans

POLITIQUES ET PROGRAMMES

Identification de la prévention des
grossesses précoces dans plusieurs plans
nationaux

Conception d'un programme spécifique de
lutte contre le « *fléau* » des grossesses
précoces en milieu scolaire

Elaboration d'un document cadre relatif au
programme national d'éducation sexuelle
complète (2016-2020) avec comme objectif
d'intégrer l'ESC dans les curricula de
formation

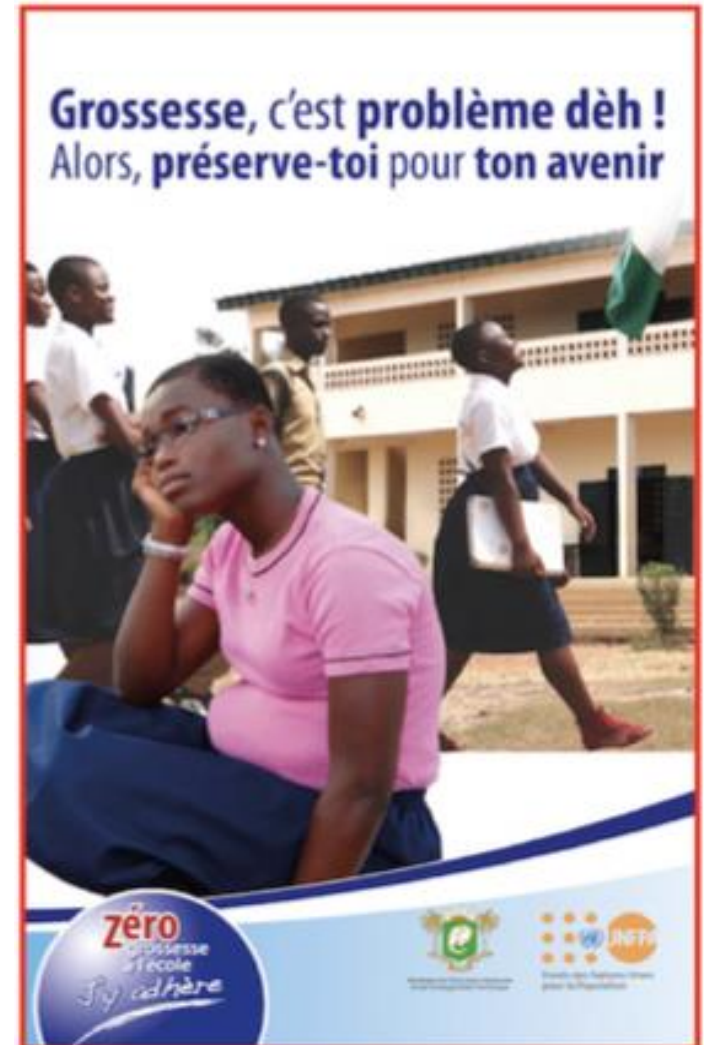


●●● Principales limites aux interventions actuelles

Une trop faible prise en compte des résultats de recherche et du vécu des adolescentes dans les contenus des messages et stratégies promues

- une sur-responsabilisation des jeunes filles
- un ciblage qui prend trop peu en compte les élèves du primaire
- un manque de considération des besoins spécifiques des adolescent·e·s notamment leur besoin de confidentialité et d'outils de contraception adaptés

Un déploiement des activités sur le terrain encore à renforcer



●●●● Implications pour le plaidoyer

Promouvoir une approche globale de prévention des grossesses précoces qui prend en compte le milieu scolaire mais aussi extra-scolaire

#01

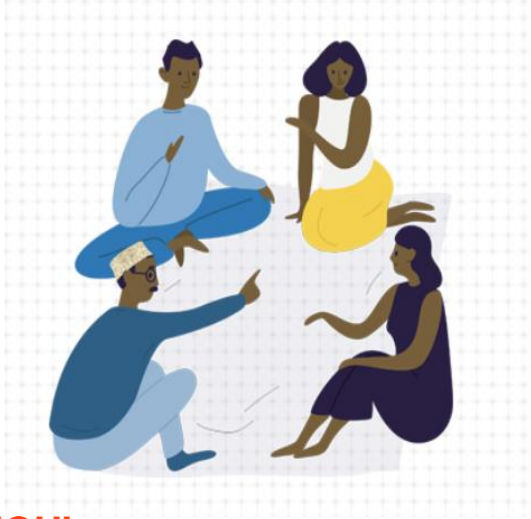


●●●● Implications pour le plaidoyer



Appuyer le dialogue sur la sexualité, les relations affectives et la parentalité et pas uniquement la diffusion d'informations sur la reproduction

#02



Promouvoir la participation des jeunes et adolescentes à la conception et à la mise en œuvre des programmes et à la gestion de tous les dispositifs qui leur sont destinés

#03

●●●● Implications pour le plaidoyer

Miser sur la qualité : promouvoir les résultats des recherches, les bonnes pratiques reconnues, les référentiels existants et participer à leur appropriation par l'ensemble des acteurs et actrices

#04



●●●● Implications pour le plaidoyer

#05

Promouvoir des
approches territoriales

